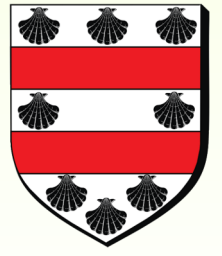


N° 75

Juillet 2023  
Octobre 2023

# L'Écho de PUSSAY

Commune de  
Pussay



## *Pussay, Notre Village*



Pussay fleuri



Les jeunes en sortie parisienne



Journée à la mer



Chères Pussayennes, Chers Pussayens,

A Pussay cet été, de nombreuses activités et équipements ont accueilli les habitants de tous les âges. Fêtes, animations, activités culturelles ou sportives et cinéma, se sont succédés pour notre plus grand plaisir.

Pussay est un village à taille humaine, où la convivialité et la solidarité sont les piliers du vivre ensemble. Si elle semble être une commune si particulière, c'est qu'elle est avant tout le résultat de l'ensemble des énergies, des talents et des synergies œuvrant depuis des décennies. C'est pourquoi, à travers ce bulletin municipal, il vous est proposé de découvrir les actions incontournables de cette rentrée où nous avons eu le plaisir de nous retrouver au forum des associations et à notre traditionnel vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes.

Cet été, nous avons toutes et tous été marqués par les conséquences du réchauffement climatique. A Pussay, nous avons bien conscience des alertes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nous avons mis en œuvre les travaux nécessaires pour continuer d'évoluer vers une commune plus verte, avec plus de nature. En vous promenant dans les rues de Pussay, vous tomberez peut-être sur l'un des nombreux espaces de fauche tardive ou de tontes dissociées qui correspond à un véritable changement dans nos pratiques du quotidien. Ces ilots de biodiversité sont aussi l'expression de notre volonté d'agir localement pour notre environnement. Malgré notre engagement, il demeure nécessaire d'aller bien plus loin et de pouvoir le faire à différents niveaux, avec l'aide de l'État et des différentes autorités compétentes, notamment en mobilisant les aides liées au fond vert.

Septembre, c'est la rentrée des classes pour les enfants, leurs parents et l'ensemble de la communauté éducative. L'épanouissement et la réussite des jeunes générations sont au cœur de notre action locale avec, pour cette rentrée : la création d'une nouvelle classe en élémentaire, l'installation d'une aire de jeux dans la cour de l'école maternelle, la réalisation des travaux dans les écoles visant à les équiper et les moderniser. Pour réussir cette rentrée, notre équipe municipale était aux côtés des équipes éducatives et des parents afin de les accueillir dans les meilleures conditions pour échanger sur les moyens nécessaires en faveur de l'éducation.

Conscient qu'en cette période où l'inflation, voire la spéculation, est très forte et entraîne des dépenses importantes, je reste à votre disposition pour vous rencontrer à toutes fins utiles afin de vous accompagner du mieux possible à travers des politiques publiques ouvertes à toutes et à tous.

Je vous souhaite une très belle rentrée 2023 et de profiter pleinement des évènements Pussayens à venir.

*Bien cordialement,*

Votre Maire  
Grégory COURTAS





# Informations Municipales



## A notre ami Dominique, Au revoir ma Poule...

Dominique est né à Pithiviers en 1958. Lorsqu'il a 9 ans ses parents arrivent à Pussay pour reprendre une épicerie rue de la Mairie.

Tout le reste de sa vie s'écoule dans notre village : vie scolaire, vie familiale, vie professionnelle puisqu'il commence à travailler comme peintre chez Michel JULIENNE, il continue sa carrière professionnelle en tant que tâcheron chez les Frères DE SOUSA, puis il revient à Pussay pour travailler à la mairie.

En 1981, il se marie à BAUDREVILLE avec Pascale. Ils habitent à Pussay. De leur union naissent deux enfants : Aurore née en 1988 et Mathieu né en 1990 ; tous deux donnent 4 petits-enfants.

Il y a cinq ans sonne l'heure de sa retraite. Il a tout pour être heureux : une maison, une famille unie et aimante.

Malheureusement en juin dernier sa vie bascule : la maladie le terrasse et l'emporte très rapidement en nous laissant tous désespérés devant son départ.

Il part bien trop tôt, bien trop vite ... et sa disparition nous rappelle, comme une évidence que nous sommes finalement bien peu de choses et qu'il faut profiter de chaque instant.

Nous avons été très heureux qu'il nous ait accordé de son temps à la mairie où il a réalisé de nombreux travaux dans nos bâtiments communaux où ses enduits, son coup de pinceau sont venus embellir notre patrimoine par ses compétences, son savoir-faire et sa qualité relationnelle.

Il savait faire beaucoup avec si peu et savait cultiver l'amour et l'amitié. Il laisse un vide immense derrière lui et pour mieux le combler, nous n'aurons qu'à nous souvenir de son rire, de ses coups de gueules, de sa bonne humeur et de sa bonté : « Pour lui cela n'allait jamais assez vite, en parlant de ses chantiers, il fallait que cela soit fini avant de commencer ». Il nous appelait tous ma poule, nous avons tous perdu notre coq celui qu'on respectait de par sa prestance et son charisme.

Avec l'accord de la famille, nous avons nommé l'aire de jeux, « Circuit Dominique DIAMANTINO » où il avait peint avec son cœur un parcours cyclable pour les enfants de l'école Maternelle Louis Bertignac. Cette plaque a été inaugurée le samedi 30 septembre.

## Une église branchée

Les circuits et le tableau électrique de notre église n'étaient plus aux normes.

Les rapports de vérification des installations électriques des bâtiments communaux a conclu qu'elles étaient vétustes, voire obsolètes : fils en tissus, interrupteurs en porcelaine ... et donc non conformes aux exigences de sécurité.



C'est pour cette raison que la municipalité a monté un dossier de subvention auprès de la préfecture afin de restaurer notre patrimoine communal.

La nécessité de mettre en conformité l'installation électrique était plus qu'indispensable. Le coût

total de ses travaux s'élève à 19 536 € avec une subvention par le biais de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux dans sa programmation de l'année 2022 pour un montant de 8 140 €.

## Rénovation du château d'eau

Les travaux de réhabilitation du château d'eau ont débuté depuis quelques mois et ce pour une durée de 6 mois environ.

Ces derniers consistent à revoir l'étanchéité des cuves, le renouvellement des conduites d'eau et de réfection et d'imperméabilisation des parois extérieures et de la coupole.



Pendant la durée des travaux, la continuité de service qui consiste à distribuer l'eau aux abonnés est assurée par une bache de stockage posée à proximité.

Des baisses de pression peuvent se produire le temps des travaux.

L'étanchéité de notre château d'eau a été initiée par la commune puis reprise par la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne lors du transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.



# La vie à Pussay

## La fête des associations



Le forum des associations s'est déroulé le dimanche 3 septembre au gymnase Gaston Pommereau.

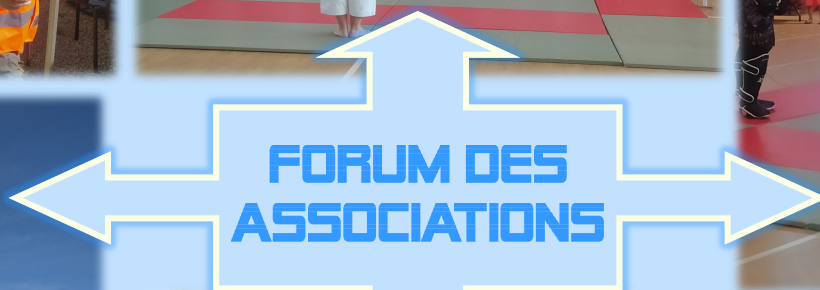
Une trentaine d'associations avait répondu présente pour proposer, aux visiteurs, le programme de leurs activités pour l'année à venir. Pour la première fois, des agents du conseil départemental se sont déplacés. A cet égard, ils ont pu apporter des réponses aux responsables associatifs ainsi que des conseils.

Au centre du gymnase, se sont succédées des démonstrations très variées : danse country, karaté, tai-chi chuan, full contact, sans oublier le robot d'entraînement du tennis de table.

A l'extérieur, les bénévoles du Comité des fêtes proposaient la buvette et la restauration, sans oublier le vide grenier avec près de 200 mètres d'étals d'objets, de vêtements, de jouets.

N'oublions pas non plus les baptêmes de poneys du Haras de Bassonville, traditionnellement présent à notre forum.

Ce fût donc une réussite pour ce forum et le dernier mot est laissé au Président du club de football « nous avons pris l'inscription de plus d'une dizaine de nouvelles personnes, surtout des jeunes, qui vont rejoindre nos équipes ». C'est aussi cela l'objectif d'un forum.





# La vie à Pussay

Depuis la loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, un dispositif d'alerte et d'urgence est instauré dans chaque commune, notamment du 1er juin au 15 septembre avec le plan canicule. Il prévoit la tenue d'un registre pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes les plus vulnérables du fait de leur isolement et lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques climatiques exceptionnels : **canicule, épidémie, grand froid, inondations, tremblement de terre ...**

**PLAN  
D'ALERTE &  
D'URGENCE**



## Comment s'inscrire ?

En s'inscrivant à la mairie de Pussay, qui est chargée de constituer le registre des personnes et qui transmettra au CCAS. Contact : 01 64 95 23 38

Cette inscription est gratuite et repose sur une démarche volontaire de l'intéressé(e).

## Qui peut s'inscrire sur le registre ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes isolées et vulnérables,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées, en invalidité ou ayant une maladie chronique.

## Qui peut solliciter l'inscription sur le registre ?

- La personne elle-même,
- Son représentant légal,
- Un tiers (ami, proche, médecin, services d'aide à domicile...) avec l'accord de l'intéressé(e).

Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet à sa demande.

Toute personne inscrite peut accéder à tout moment à son dossier personnel et doit informer le service de tout changement de situation. Elle peut, par ailleurs, être radiée du registre quand elle le souhaite.

## Un stade en lice

Comme vous aviez pu le remarquer, la main courante du stade Daniel POLVE était vétuste, voire dangereuse. De surcroît, elle ne répondait plus aux normes footballistiques que nous impose le district de l'Eure-et-Loir. En lien étroit avec le Club Sportif Angerville/Pussay et la personne référente -



responsable des installations du district, la municipalité a apposé une nouvelle lice tout autour du stade répondant aux normes actuelles

permettant de maintenir une activité liée à la compétition des matchs officiels de football. Le montant de ces travaux comprenant la pose de la nouvelle lice ainsi que la dépose et l'évacuation de la lice existante pour un montant de 54 000 € subventionnés à hauteur de 22 500 € dans le cadre du programme des aides communautaires 2023 par la CAESE.

Dans le même temps, nous avons posé des abris de touches dignes de ce nom pour un montant de 6 000 € subventionné également par l'aide communautaire 2022 à hauteur de 2 500 €. Cet aménagement sportif, qui est un effort financier sur le budget communal permettra aux sportifs d'évoluer dans un stade en toute sécurité et conformité.



## Le plan vélo se déroule



Suite au plan vélo initié par la « commission participation citoyenne » de la commune, une signalétique a été réalisée de part et d'autre de la rue du Nord cet été. L'objectif étant de sensibiliser les cyclistes et les automobilistes qui empruntent cette voie. Par extension, nous allons relier la piste cyclable d'Angerville à Pussay par le biais du bois de la Garenne en apposant des logos thermocollés au droit du Chemin de la Garenne afin de rejoindre la rue du Parc. Au surplus, nous avons aménagé un emplacement réservé exclusivement aux bicyclettes sur la Place du Carouge afin de faire ses emplettes en liaison douce. Le financement du plan vélo a été porté

par la commune à hauteur de 5 000€ et par le C.A.E.S.E, subventionné à 40% dans le cadre des fonds dédiés aux actions du Plan Climat Air-Energie du Territoire (P.C.A.E.T)



# La vie du CCAS

## Tous ensemble à Courseulles-sur-Mer

Pour la première fois, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé une journée à la mer le mercredi 2 août dernier. Avec une cinquantaine d'inscriptions, c'est au final une trentaine de grands et petits Pussayens, seul ou en famille, qui ont passé une journée à Courseulles-sur-Mer en Normandie. Malheureusement, les prévisions météorologiques mitigées ont entraîné quelques désistements de dernière minute. Les embruns, le vent et les rayons de soleil ont rythmé cette belle journée mais n'ont pas empêché les participants présents de profiter de cette nouvelle sortie intergénérationnelle et familiale.

Avec un transport en car de tourisme pris en charge par le CCAS, chacun a profité en quartier libre des nombreux centres d'intérêts et du bon bol d'air iodé que propose cette petite station balnéaire du Calvados. Une nouvelle destination sera proposée pour son édition 2024.



## Portes ouvertes au gymnase



Au cours du mois de juillet, nous avons ouvert le gymnase tous les jeudis, vendredis et samedis de 20h00 à minuit.

L'idée de cette action avait pour but de proposer aux jeunes une activité sportive et collective en lieu et place de l'ennui, voire de la solitude, ou de prévenir la cyberdépendance.

Cette initiative a été saluée par les jeunes ainsi que par leurs parents. Ces activités étaient encadrées en partenariat avec nos associations locales ; tel que le club de football Angerville-Pussay, le club de Karaté Pussay-Saclas et club de basketball Morigny-Etrechy ; sous le regard bienveillant des élus présents lors de ces soirées.

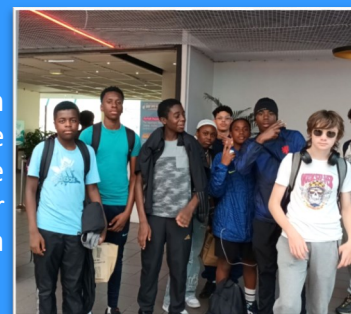
En début de soirée, l'animatrice effectuait des maraudes dans nos squares et nos parcs afin d'une part de sensibiliser nos jeunes à la citoyenneté et d'autre part d'assurer la tranquillité de nos administrés.

## Nos jeunes bougent à PARIS

Le Centre Communal d'Action Sociale a proposé des actions en direction de la jeunesse (12-16 ans) afin de lutter contre l'oisiveté. En effet, le CCAS a proposé des sorties à la journée sur Paris en transport en commun afin de travailler sur l'autonomie en milieu rural. Au programme, la municipalité a proposé :

- le mercredi 19 juillet, une visite de la ménagerie du jardin des plantes suivi d'un pique-nique pour finir par une activité paintball.
- le lundi 24 juillet, ce sont plus de 10 jeunes qui ont profité d'une journée à Aquaboulevard
- le mercredi 26 juillet, une sortie a été organisée dans la capitale où les jeunes ont pu s'initier à un KOEZIO, plus communément appelé « espace game ».

Ces journées ont été réalisées en partenariat avec le service jeunesse d'Angerville encadrées par des animateurs pour la modique somme de 5 € par jeune sans condition de ressource, le reste à charge étant financé par le CCAS.





# La vie à la ferme Sapousse

## Dîner spectacle à la ferme



L'humoriste Nicolas Meyrieux a fait le tour de France des fermes en juin dernier pour y jouer son spectacle. Il s'est donc arrêté à la Ferme Sapousse le 8 juin pour y proposer un repas paysan suivi de son one man show intitulé « On sait pas... ». De la bonne nourriture faite à partir de produits bio locaux, du rire, de l'impertinence, de la remise en question, énormément d'information sur le changement climatique et les inégalités sociales. De l'énergie en barre pour se poser les bonnes questions et agir partout dans nos territoires.

## Théâtre au coeur de l'été

La Ferme Sapousse poursuit sa tradition de proposer un spectacle estival à destination des celles et ceux qui ne sont pas en vacances. Cette année, les pussayennes et les pussayens ont pu découvrir « la légende de l'Echavarel » le dimanche 23 juillet. Des jeunes et des moins jeunes ont visité la ferme, participé à un goûter offert par les parents d'élèves de Pussay avant d'être plongés dans ce magnifique conte musical. Jonathan Crétu et Le p'tit Flon ont entraîné les spectateurs dans leur quête pour défendre héroïquement une forêt contre les industriels. Humour, jeux de langage, mime déjanté, engagement citoyen, tout était réuni pour ravir les participants!!



## Apéro-Concert de Nali

Alors que les habitants de Pussay étaient pour la plupart rentrés de vacances en cette fin août, la Ferme Sapousse leur a proposé une soirée apéro-concert à la ferme. La chanteuse Nali a en effet débuté sa tournée française le 28 août à Pussay. Quel bonheur de pouvoir se détendre avant la rentrée dans cette ambiance intimiste à l'écoute du folk teinté de jazz de cette chanteuse à la voix incroyable. L'apéro partagé a également rencontré un grand succès.

## Du rire et de la musique à la fête de la Ferme Sapousse

Lors de la fête de la Ferme Sapousse, Pussay a encore réuni de nombreux habitants du territoire dimanche 10 septembre. Un grand merci aux adhérents des AMAP qui se sont démenés pour proposer de très nombreuses animations autour de l'écologie et du bien manger. Les conditions météorologiques très chaudes n'ont pas refroidi les curieux venus déguster une crêpe, voir un spectacle de contes pour enfants, rire aux éclats avec 4 humoristes engagés, écouter deux concerts, tremper leurs pieds dans une pataugeoire, découvrir des expositions, visiter la ferme, participer à une chasse au trésor, à un atelier origami ou découverte des criquets.





# Une belle rentrée scolaire

Le lundi 4 septembre, on pouvait voir les parents et les 283 enfants avec leurs cartables se diriger vers la rue de la Brèche où sont maintenant regroupées les deux écoles primaires.



A l'école élémentaire Joliot CURIE, les quelques 180 élèves étaient heureux de se retrouver après ces vacances estivales. Compte tenu d'une augmentation de 20 élèves, l'Inspection Académique avait acté l'ouverture d'une nouvelle classe entièrement équipée à neuf par la commune.



Si une partie de l'équipe enseignante reste en place nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants : Mesdames Cornette, Coudière, Flamant et Monsieur Roques. Ils remplacent Mesdames Chamand, Lemaire et Monsieur Michau à qui nous souhaitons une bonne continuation.



Quant à l'école maternelle Louis BERTIGNAC, les 103 élèves découvraient leur cour d'école dans laquelle la commune avait installé des jeux pendant les congés d'été.

Quelques parents accompagnant leur bambin pour leur première rentrée scolaire avaient parfois la larme à l'œil mais vite rassurés par l'accueil des maîtresses. D'ailleurs, cette équipe est la même que l'an dernier, à l'exception de Madame Meneau remplacée par Madame Rizki.

Les élus municipaux ont accueilli, devant chaque école, les parents pour leur offrir un petit café-madeleine en ce jour de rentrée.



## Ça joue chez Bertignac



La cour de l'école maternelle Louis BERTIGNAC n'avait pas d'aire de jeux en sol souple. C'est pour cette raison, en lien avec le corps enseignant, que la municipalité a aménagé une structure d'évolution bigarrée comprenant un toboggan ainsi qu'une maisonnette indépendante.

Ce matériel adapté a pu être subventionné auprès des services de l'état dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Cet aménagement a fait l'objet d'une subvention à hauteur de 11 000 € auprès de l'Etat pour un montant de dépense de 26 250 € à l'endroit de cet agencement afin de servir l'intérêt supérieur de nos enfants.







# Le budget des écoles

Le fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire est assuré par différents intervenants : Education Nationale, Commune, Caisse des Ecoles, Coopérative scolaire, Parents d'élèves



## Education Nationale

L'Etat, par l'intermédiaire du ministère de l'Education Nationale pourvoit l'école en personnel et le rémunère.



## Commune

La commune a en charge tous les investissements, création, travaux concernant l'école et tout son entretien.

C'est également la municipalité qui emploie les **Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)** à l'école Louis Bertignac. Il est à noter que la commune de Pussay fournit quatre agents à l'école alors que l'obligation légale n'est que d'une seule ATSEM.



## Caisse des Ecoles

Le montant du budget provient essentiellement d'une subvention de la commune. Pour Pussay, cette subvention communale avoisine les 80 000 euros.

Un Conseil d'Administration gère la Caisse des écoles ; il est présidé par Monsieur le Maire et est composé d'élus municipaux et des représentants des parents d'élèves élus aux conseils d'écoles. Les directrices d'écoles y sont invitées à titre consultatif.

Les dépenses de la Caisse des écoles se répartissent en deux ; d'abord une somme fixe par élève pour le fonctionnement de l'école, entre autres les fournitures scolaires. Pour Pussay, la somme allouée par élève est de 40 euros en élémentaire et 44 euros en maternelle, étant une des plus importantes des communes du Sud Essonne. Ensuite, la Caisse des écoles prend en charge diverses activités : ateliers et spectacles à l'école, sorties scolaires, etc..., mais aussi 50% du coût de la classe de mer soit plus de 250 euros par élève.

**Attention : Ne pas confondre Caisse des Ecoles et Conseil d'Ecole : Le Conseil d'école ne participe pas au financement de l'école ; il est composé de représentants des parents d'élèves, sur la base d'un titulaire et un suppléant par classe, ainsi que la totalité de l'équipe enseignante. Des élus municipaux y sont invités à titre consultatif. Le conseil d'école qui se réunit une fois par trimestre, est le lieu d'échanges entre enseignants et parents et est chargé de la gestion de l'école.**



## Coopérative scolaire

Cet organisme, géré par un enseignant, a pour mission de soutenir les actions réalisées à l'école, un peu comme la Caisse des écoles. Son financement est assuré par l'adhésion, non obligatoire, mais souhaitable des parents d'élèves en début d'année scolaire. Plus il y a de parents qui adhèrent, plus l'école peut proposer des animations et sorties aux élèves. La coopérative scolaire peut aussi recevoir des dons et, entre autres, une somme non négligeable provenant d'une ristourne sur les photos de classe.

## Association de parents d'élèves



Ne pas confondre avec les représentants des parents élus d'élèves au Conseil d'école, elle est composée de tous les parents d'élèves désirant adhérer. A Pussay, l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de Pussay (A.I.P.E.P.) espère beaucoup d'adhésions, surtout pour donner un peu de son temps pour la réalisation des manifestations de l'association. Parmi celles-ci, on ne citera que la vente de chocolats à Noël et à Pâques, un loto et surtout la kermesse des écoles en fin d'année scolaire.

Les bénéfices de ces manifestations font l'objet d'un don conséquent aux coopératives scolaires pour encore plus d'activités pour nos enfants.



# Informations Municipales

## Le trésor du petit Nicolas



Le dernier week-end du mois d'août, le petit Nicolas s'est invité à la salle des fêtes pour la projection de son dernier film : « Le Trésor du Petit Nicolas ».

Ce film familial a amusé la trentaine d'enfants présents accompagnés par leurs parents. Certains de ces enfants ont avoué, ou seraient-ce leurs parents ? Ils avaient lu quelques bandes dessinées trouvées dans la bibliothèque familiale et connaissaient donc notre héros.

Ce film a fait l'unanimité dans la salle comme les très bons popcorn du comité des fêtes.

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous l'année prochaine, vers la fin août, pour sa projection de la fin des vacances.

## Les petits monstres

Le mardi 27 juin a eu lieu la représentation de la section « enfants » de l'association Coup D'Théâtre, sous la direction de Sarah Prénéron. La scène était peuplée de personnages terrifiants : Sorcières, vampires, fantômes, ogres, loup-garou... les monstres étaient réunis pour une fête de tous les diables ! Soudain, l'un des invités s'évanouit. Stupeur ! C'est un enfant déguisé qui s'est glissé parmi eux. Aux yeux de ces créatures, rien n'est plus monstrueux qu'un humain... Un tribunal va le juger ....

Merci à Sarah pour la mise en scène et aux jeunes comédiens pour avoir surmonté leur trac et avoir su capter l'attention du public.



## Un arbre pour la vie

La municipalité a répondu favorablement à la demande de l'ASSOCIATION POUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS (A.D.O.T. 91) en plantant symboliquement un arbre de vie dans la grande prairie en hommage aux donateurs d'organes et à leurs familles.

C'est donc le dimanche 3 septembre à midi que les coups de pelle ont été donnés par Monsieur le Maire et Madame Vivette HIRSCH, Présidente d'ADOT 91 autour d'un magnifique cerisier du Japon. Une plaque commémorative a aussi été dévoilée en présence de nombreux élus et de membres de l'ADOT.

Dans son discours, Monsieur le Maire rappelait l'importance de l'acceptation du don d'organe quand on sait le nombre, hélas en augmentation, de décès faute de donateurs. Il rappelait le choix symbolique du lieu et la date et de plantation :

- **le lieu d'abord** : dans la grande prairie, proche des écoles, car c'est en expliquant aux enfants, avec leurs mots, combien le don d'organe peut être important pour sauver des vies.
- **la date ensuite** : jour du forum des associations rendant ainsi hommage aux bénévoles dans les associations et plus spécialement à ceux qui se dévouent au quotidien pour défendre cette cause.



Avant de lever le verre de l'amitié, l'association « Jazzopathes » a offert un intermède musical pour l'occasion.

Avec cet arbre de vie et cet hommage aux donateurs, la municipalité partage cet engagement.

Pour joindre France ADOT 91  
Madame Vivette HIRSCH tél 06 60 40 77 70 adresse : 10 rue Paulin Hippolyte  
91150 Etampes





# Informations Municipales

## Un village tremplin pour nos jeunes citoyens

Le Tremplin Jeune Citoyen est un dispositif développé par le Département de l'Essonne qui permet aux jeunes essonnais âgés de 12 à 25 ans de bénéficier d'une aide pour financer un projet personnel en contrepartie d'un engagement citoyen. Cette opportunité proposée par le Département permet aux jeunes d'acquérir une nouvelle expérience, de découvrir un milieu professionnel mais aussi de développer des compétences. Autrefois réservé aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, le Département a décidé d'élargir ce dispositif aux collégiens, l'un des principaux publics concernés par les politiques départementales, et récompenser ainsi leurs premiers engagements. Enfin, outre les associations et les collectivités territoriales, d'autres structures pourront également accueillir les jeunes engagés dans un Tremplin : les établissements scolaires, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les établissements pour les jeunes suivis par l'Aide sociale à l'enfance et les établissements médico-sociaux.

**Pour les collégiens âgés de 12 à 15 ans** possibilité de réaliser une action dans leurs lieux de vie : collège, jeune sapeur-pompier, jeune aidant...

**Aide financière** : 50 € en chèque-cadeau qui permet d'accéder à des offres culturelles, sportives et de loisirs.

**Pour les jeunes de 15 à 17 ans** possibilité de réaliser leur engagement de 20 heures au sein d'une même structure : association, collectivité, entreprise ESS, établissement médico-social.

**Aide financière** : 200 € en numéraire pour financer une formation, des frais liés à un stage obligatoire, une carte Navigo, une adhésion à un club sportif...

**Pour les jeunes de 18 à 25 ans** possibilité de réaliser leur engagement de 40 heures au sein d'une même structure : association, entreprise...

**Aide financière** : 400 € en numéraire pour financer une partie du permis de conduire, des frais d'inscription dans un établissement scolaire, une aide au loyer logement étudiant... Si le jeune devient président d'une association, il pourra bénéficier de 400 € supplémentaire.



La municipalité accueille ainsi des jeunes de la commune, comme Salomé et Léo :

**Bonjour Salomé, peux-tu nous dire ton âge et quelle classe tu occupes ?**

J'ai 17 ans et je suis au Lycée Nelson Mandela à Etampes en terminale ASSP.

**Explique-nous ce qu'est cette filière ?** C'est un baccalauréat professionnel en accompagnement, soins et services à la personne. Je pourrais ensuite continuer des études dans le domaine sanitaire, social ou médico-social.

**Pourquoi as-tu souhaité participer au Tremplin Jeune citoyen ?**

C'est une opportunité pour les jeunes de financer un projet en contrepartie d'une rémunération.

**Quel est ton projet avec ton lycée ?**

Avec des copains de classe, nous avons choisi de réaliser des activités en Maison de retraite sûrement sur la ville d'Arpajon.

**Comment se concrétise ce Tremplin Jeune Citoyen ?**

J'ai besoin d'une aide pour financer ma carte Navigo pour me rendre sur Arpajon, j'ai demandé 200 euros ce qui correspond à 20 heures à effectuer en contrepartie dans une collectivité locale ou une association.

**Où as-tu choisi de faire ce temps ?**

Je suis déjà au Conseil municipal des Jeunes, donc j'ai valorisé 10 heures par les conseils municipaux auxquels j'ai participé, les commémorations, les actions. Puis, j'ai effectué 10 heures au service technique pour nettoyer divers endroits de la commune.



**Léo, quel est ton âge et en quelle classe es-tu ?**

J'ai 18 ans, je suis en Terminale ST2S, je prépare un baccalauréat sciences et technologies de la Santé et du Social au lycée Geoffroy St Hilaire à Etampes.

**As-tu une idée de projet professionnel ?**

Je souhaite aller à l'université pour préparer un diplôme en hygiène sécurité et environnement, j'apprend beaucoup sur le système de santé et le système social français. Je veux devenir pompier professionnel.

**Pourquoi as-tu choisi de faire le Tremplin Jeune Citoyen ?**

Je n'ai pas les moyens de financer le code et le permis de conduire : Monsieur le Maire m'a proposé le Tremplin Jeune Citoyen. La somme donnée m'a vraiment aidé.

**Comment as-tu effectué ce tremplin ?**

J'ai rempli un dossier sur internet, de là, j'ai demandé à faire 40 heures pour obtenir 400 euros. La mairie s'est chargée ensuite de finaliser le dossier. Ensuite, j'ai travaillé aux services techniques de la commune 5 jours. J'ai peint les grilles de la mairie, si elles sont propres c'est un peu grâce à moi !!!!

J'ai également nettoyé, désherbé le village et début juillet j'ai effectué quelques travaux dans les écoles.



# Informations Municipales

Les services techniques ont préparé la rentrée en embellissant le village d'une part et en effectuant les travaux dans les écoles, d'autre part.

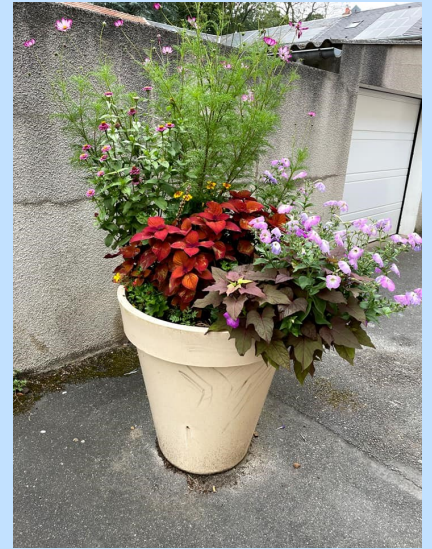
## Des fleurs composées à Pussay



Depuis cette année, les compositions florales qui arborent nos rues, nos places, nos parcs et nos bâtiments communaux sont le fruit du travail des agents techniques.

Ces fleurs ont été semées et entretenues dans la serre municipale acquise l'année passée. Elles ont été mises en culture dès le mois de mars, à savoir des cosmos, des œillets d'inde, des pétunias, des ipomeas, des zinnias et des mufliers. La municipalité met ainsi en

avant la qualité de travail des agents et du circuit court respectueux de l'environnement. A cet effet, les graines seront récupérées pour l'année prochaine.



## Pendant ce temps, dans les écoles

Comme à l'accoutumée, chaque année les agents des services techniques ont effectué des travaux dans les écoles élémentaire et maternelle. En effet, ils ont réalisé divers agencements, fait plusieurs réparations, mis en place une main courante dans un escalier pour sécuriser la montée vers la classe nouvellement située au premier étage.





# Transition Ecologique

## Une mare à la Garenne

Dans le cadre du projet reconquête de la biodiversité, une mare est en cours d'aménagement dans le bois de la Garenne, une mare est en cours d'aménagement dans le bois de la Garenne. Le montant total des travaux de ce projet est de 21 840€. Il a été financé comme suit :

- 14 028€ pour la région île de France
- 3 444 € dans le cadre du fonds de concours du P.C.A.E.T. de la C.A.E.S.E
- 4 368€ de reste à charge pour la commune.

La première étape fut de dégager un espace dédié à ciel ouvert. La mare est ensuite creusée et une bâche posée, pour garantir l'étanchéité de l'ouvrage. Une couche de terre est ajoutée pour permettre la mise en place de végétaux, spécifiques aux milieux humides. Ces derniers ont fait l'objet d'une plantation participative avant remplissage de la mare : menthes, iris des marais, Carex, joncs....

C'est un retour aux racines de notre village qui comptait encore plusieurs mares au début du siècle dernier. En effet, c'est après la première guerre mondiale que le monument aux morts a remplacé la « grande mare » de Pussay, et en 1961 que le square de Grandville a remplacé la « petite mare ». Sans compter les deux mares de la place du Carrouge.



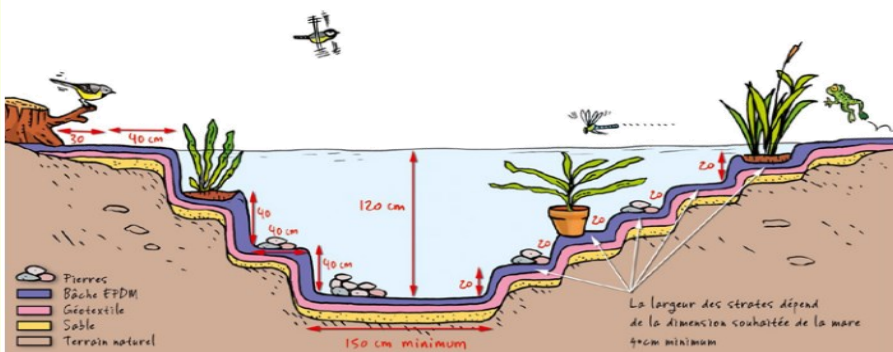
## Pensée pour la biodiversité

La municipalité a travaillé et dessiné cet ouvrage avec l'appui d'écologues spécialisés dans ce domaine, et dans le fonctionnement de ces écosystèmes. C'est donc le bureau d'étude « EcoloGIE » qui a suivi la réalisation de ce projet. La forme de la mare, constituée de paliers, a pour objectif de faire venir toutes sortes de petites bêtes : insectes, batraciens. Cette mare sera aussi un lieu permettant d'abreuver chauve-souris, oiseaux ou encore insectes. Les mares abritent 15% des espèces protégées et le tiers des plantes dites « patrimoniales ». Site de reproduction privilégié pour les grenouilles, lieu d'habitat pour les libellules, par exemple, elles facilitent la circulation et les échanges entre divers écosystèmes. Ce n'est pas une mare à poissons, ces derniers détruisant une partie de la biodiversité qui se mettrait en place naturellement.

## L'écosystème des mares

Cette mare a été pensée pour que se crée un équilibre entre les espèces et que les moustiques, en particulier, n'envahissent pas l'espace. La mise en lumière de la mare permet le développement des végétaux et donc la prolifération de libellules principaux prédateurs des moustiques. L'emplacement au centre d'un espace boisé déjà riche en populations d'oiseaux et de chauve-souris, permettra également à ces animaux de réguler les populations d'insectes. Sans parler des batraciens, qui devrait rapidement rejoindre le lieu.

La densité des prédateurs présents et à venir jouera donc son rôle dans la mise en place d'un milieu équilibré. Un bon exemple de milieu aquatique riche et équilibré, sans prolifération de moustiques, et déjà présent sur la commune : la station d'épuration.



## Lieu de sensibilisation

Le développement de cette mare et de ses habitants sera suivi.

Des animations de sensibilisation sont prévues pour éduquer tout un chacun à l'importance de ces écosystèmes.

Les enfants des écoles du village auront ainsi l'opportunité de découvrir les différents habitants de ce milieu si particulier, via des sorties scolaires.

Un panneau d'information pédagogique permettra aux riverains et badauds de s'approprier ce lieu et ses bienfaits pour l'environnement.

PÉDAGOGIE



# Manifestations

Dates		Manifestations	Organisateurs	Informations
DIMANCHE 8 OCTOBRE		LA 2 <sup>ème</sup> BOUCLE ROSE	COMITE DES FETES	Gymnase Gaston POMMEREAU à 9h00
SAMEDI 14 OCTOBRE		LOTO	COMITE DES FETES	SALLE DES FETES RAYMOND MULARD Ouverture des portes à 18H00, début du Loto à 20H00
SAMEDI 14 OCTOBRE		JEUX DE SOCIETE GEANTS	CMJ	SALLE JACQUES PARRAIN DE 15H00 A 17H30 ENTREE GRATUITE
28 OCTOBRE		SPECTACLE THEATRAL	Association COUP D'THEATRE Entrée gratuite	SALLE DES FETES RAYMOND MULARD RV 20h30
SAMEDI 28 OCTOBRE		HALLOWEEN	COMITE DES FETES AMAP ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	SAMEDI 28 OCTOBRE PLACE DU CARROUGE 15h00/17h30 Concours de dégüisement
MARDI 31 OCTOBRE		HALLOWEEN	MUNICIPALITE	FILM D'HORREUR ADULTE 21H00 - BOIS DE LA GARENNE
SAMEDI 11 NOVEMBRE		CEREMONIE COMMEMORATION	MUNICIPALITE	RENDEZ-VOUS DEVANT MAIRIE A 10H45
SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 DECEMBRE		MARCHE DE NOEL	COMITE DES FETES	SALLE DES FETES RAYMOND MULARD SAMEDI 14h00 à 18h00 DIMANCHE 10h à 17H30
SAMEDI 9 DECEMBRE		CINEMA	Voir Gonzalo Intercommunal	FILM « LE PETIT PRINCE » SALLE DES FETES RAYMOND MULARD RENDEZ-VOUS A 20H30
SAMEDI 23 DECEMBRE		CHANTE NOEL	Association « COCKTAIL DES ILES »	SALLE DES FETES RAYMOND MULARD 19h30
VENDREDI 26 JANVIER		VŒUX A LA POPULATION	MUNICIPALITE	SALLE DES FETES RAYMOND MULARD A PARTIR DE 19h00

## Du sang neuf



Le cabinet d'infirmières change de lieu et accueille deux nouvelles professionnelles. Maguy et Sully vous reçoivent dans un local flambant neuf 4 place de l'Orme depuis mi-juillet du lundi au samedi matin à partir de 7h30. Elles effectuent également des soins à domicile. Agnès et Amandine gèrent l'accueil téléphonique et les prises de rendez-vous du lundi au samedi de 8h00 à 19h00. Les résultats sont donnés par mail ou au cabinet selon des horaires précisés. Vous pouvez les contacter au 01.85.46.01.02

## Un volet roulant

Le gymnase a subi de nombreux actes d'incivilités à l'endroit de la porte de la cuisine du gymnase Gaston POMMEREAU.

Nous avons fait le choix d'apposer un rideau électrique à cette porte pour la sécuriser pour la somme de 2 131 €.





# Informations Municipales

## Tribune libre : Expressions des élus

### ENSEMBLE, OEUVRONS POUR LE PUSSAY DE DEMAIN

La saison d'été est traditionnellement la saison des travaux avant l'arrivée de l'automne. Soucieuse de préparer la rentrée de septembre, comme à l'accoutumée, la municipalité a mis tout en œuvre pour répondre aux besoins des Pussayens. C'est pourquoi, vous avez pu croiser cet été de nombreux jeunes embauchés à cette occasion. Mais il est bon de préciser que cela ne pèse que très peu sur les finances locales car vos élus ont travaillé pour que toutes les formes d'aides financières soient activées. Ainsi, tous ces travaux ont été réalisés grâce aux services techniques et à tous ces jeunes. Que tous soient ici remerciés pour ce travail souvent accompli dans des conditions climatiques difficiles. De plus, on peut être fiers, car, depuis de nombreuses années, la plupart de ces jeunes, dont ce fût souvent le premier travail, ont trouvé ensuite une formation ou un emploi plus stable.

**Grégory COURTAS**  
et l'équipe majoritaire

### ENSEMBLE, AGISSONS POUR PUSSAY

Tribune non communiquée

**René LECLERE**  
Conseiller municipal d'opposition

### AGIR POUR L'INTERET DE NOTRE VILLAGE

Récemment la Mairie a annoncé la construction prochaine d'une mare au bois de la garenne afin d'être en accord leur programme électoral.

Il y a fort longtemps, Pussay était pourvu d'une mare à l'actuel monument aux morts et l'autre à l'actuel square de la rue du Nord.

Ces deux mares avaient été désinstallés pour des raisons d'insalubrité et sanitaire.

Un certain nombre de nuisibles proliféraient et des maladies se développaient sur la population. Pour exemple, la Mairie de Puteaux (92) avait fait construire des mares, et quelques mois plus tard la commune a été envahie de moustiques tigres.

**Elvis JANOT** conseiller municipal d'opposition.  
(conseiller Divers Droite)

### Naissances - Bienvenue à :

- **Timéo SIMON**, né le 22 juin 2023 à Arpajon (91)
- **Alban LARRAYADIEU COSTA**, né le 7 juillet 2023 à Etampes (91)
- **Yacine DIALLO**, né le 17 août 2023 à Étampes (91)
- **Chloé PINTO CHAVERON**, née le 30 août 2023 à Étampes (91)



### Décès – Nos sincères condoléances à leur famille :

- **Laétitia FRUCHART épouse HACKSPILL**, décédée le 25 juin 2023 à Fontenay-Lès-Briis (91), née en 1975
- **Dominique DIAMANTINO**, décédé le 26 juillet 2023 à Longjumeau (91), né en 1958
- **Jean BATAILLE**, décédé le 9 septembre 2023 à Étampes (91), né en 1940
- **Denise POLVÉ**, décédée le 13 septembre 2023 à Saint-Yrieix-la-perche (87), née en 1939
- **Jacqueline EDWAERE**, veuve MONVOISIN, décédée le 15 septembre 2023 à Corbeil-Essonnes (91), née en 1951
- **Fernand DUPARC**, décédé le 25 septembre 2023 à Étampes (91), né en 1929

### Mariages - Félicitations à :

- **Régis LOGAIS et Laetitia LEBEL** mariés civilement le 8 juillet 2023
- **Lievin MAVUNGU NSAKALA et Nana MBEMBO** mariés civilement le 15 juillet 2023
- **Raphaëlle FRAUCHE et Jessica JOBARD** mariées civilement le 9 septembre 2023

### Parrainage civil - Félicitations à :

- **Elise BOUTRY**, parrainée civilement le 10 juin 2023
- **Edward BOUTRY**, parrainé civilement le 10 juin 2023
- **Raphaël BEHR**, parrainé civilement le 24 juin 2023
- **Antonin BEHR**, parrainé civilement le 24 juin 2023
- **Damien BAJARD**, parrainé civilement le 29 juillet 2023
- **Elise LAROCHE**, parrainée civilement le 5 août 2023
- **Marion LAROCHE**, parrainée civilement le 5 août 2023
- **Edan DIAMANTINO**, parrainé civilement le 2 septembre 2023
- **Lyana BAUDART**, parrainée civilement le 16 septembre 2023

À NE PAS RATER



Commune de  
**Pussay**



## Les Vœux du maire

**Vendredi 26 janvier**  
**À partir de 19H00**

**Salle des fêtes Raymond MULARD**

**Directeur de la publication :**

Grégory COURTAS

**Conception et réalisation :**

Sébastien MARIE

**Comité de Rédaction :**

S.RAME, J.ADRIEN, G.DELGADO, S.GUERTON, S.GUILLOT, J. MARTINS,

J.Y.ROUSSEAU

**Photos :** A.MEDINA



<https://www.facebook.com/mairie.pussay>



<http://www.mairiepussay.fr/>

Mairie de Pussay. Agence postale communale

Téléphone : 01 64 95 23 38 - Télécopie : 01 64 95 38 40

Email : [pussay.mairie@wanadoo.fr](mailto:pussay.mairie@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : 8h30 -12h00 / 13h30 -17h00

Samedi : 8h30-12h00